



Grenville·sur·la·Rouge

DE CŒUR ET DE NATURE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE À L'HÔTEL DE VILLE LE 23 JANVIER 2018 À 20H00**

**2018-01-012 Résolution Positionnement de la Municipalité face à la compagnie
Canada Carbon et le projet de mine de graphite Miller**

ATTENDU QUE la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge est une porte d'entrée importante des Laurentides qui bénéficie d'un pont interprovincial permettant de franchir la rivière des Outaouais entre l'Ontario et le Québec et que la vue d'entrée de ce pont consiste principalement à celles des montages que Canada Carbon souhaite exploiter sur une longueur de plus d'un (1) kilomètre carré pouvant entraîner une importante défiguration du paysage;

ATTENDU QUE nos infrastructures routières n'ont pas été conçues, ni construites pour répondre aux besoins de transports de la minière, que les puits des citoyens dans la région risquent de s'assécher, sans compter la souffrance liée au bruit industriel dans un milieu de villégiature;

ATTENDU QUE la Municipalité ne pourra pas se permettre la perte nette de sa valeur foncière causée par la dépréciation de la valeur des nombreux immeubles situés dans le secteur du projet minier de Canada Carbon;

ATTENDU QUE le secteur, lequel Canada Carbon souhaite exploiter, est situé sur un aquifère de classe 1 et constitue une source irremplaçable en alimentation d'eau;

ATTENDU QUE le conseil municipal a fait appel à des professionnels et a constaté qu'il y a des risques importants de conséquences négatives pour la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite investir ses ressources dans la mise en valeur de la Rivière-Rouge, de la Rivière des Outaouais et d'un parc régional à vocation touristique, le développement de l'agriculture et l'exploitation de produits forestiers non ligneux et de l'industrie de l'agrotourisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Natalia Czarnecka, et résolu que la Municipalité se positionne contre le projet minier de Canada Carbon.



Grenville·sur·la·Rouge

DE CŒUR ET DE NATURE

2018-01-012 Résolution Positionnement de la Municipalité face à la compagnie Canada Carbon et le projet de mine de graphite Miller (SUITE)

De plus, il est résolu qu'une copie de la présente résolution soit transmise, par la direction de la Municipalité, aux personnes suivantes :

- Madame Isabelle Melançon, Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);
- Monsieur Pierre Moreau, Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN);
- Madame Marie-Josée Gouin, Présidente de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);
- Monsieur Stéphane Lauzon, Député fédéral d'Argenteuil / La Petite-Nation;
- Monsieur Yves St-Denis, Député d'Argenteuil;
- Monsieur Scott Pearce, Préfet de la MRC d'Argenteuil.

Adopté à l'unanimité.
Le maire s'abstient de voter

Jean-François Bertrand
Directeur général et secrétaire-trésorier